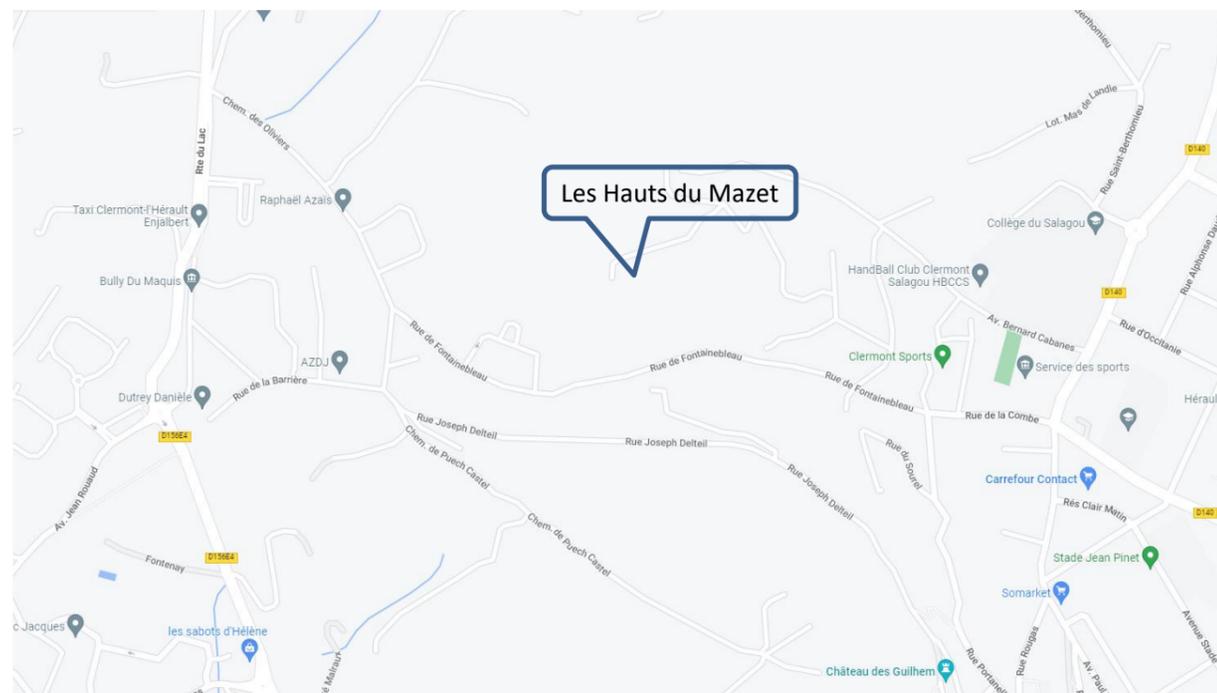


PLAN DE SITUATION



VOTRE AGENCE DE MONTPELLIER
75, ZI LES PORTES DOMITIENNES RN 113 – BP30020 – 34741 VENDARGUES
VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILEGIÉ : Laurent SEGUOLA
04 67 79 84 83 – 06 42 82 24 33

HECTARE
URBANISME DURABLE

Tél: 04 67 79 84 83 – Fax : 04 67 79 84 91 - Mail : herault@hectare.fr

TERRAINS À BÂTIR

CLERMONT L'HERAULT

Les **HAUTS** du
MAZET
Clermont-l'Hérault

HECTARE
URBANISME DURABLE

Service Commercial
Tél : 04 67 79 84 83 – 06 42 82 24 33

CLERMONT L'HERAULT « Les Hauts du Mazet » 11 lots

LOCALISATION DU PROJET :
Avenue de Fontainebleau
34 800 CLERMONT L'HERAULT
GPS: 43.634074 / 3.425768

NOUVEAU

Grille de prix valable jusqu'au 30/04/2024

Lots	Surface	SDP	Prix	Offre promotionnelle
1	600 m ²	160 m ²	154 900 €	
2	500 m ²	160 m ²	144 900 €	129 900 €
3	500 m ²	160 m ²	144 900 €	
4	500 m ²	160 m ²	144 900 €	
9 (9a +9b)	2096 m ²	180 m ²	209 900 €	
10 (10a +10b)	1488 m ²	180 m ²	199 900 €	

Non compris dans le prix

- Les frais de notaire
- Les frais de géomètre : 720 € TTC
- Les frais d'architecte coordinateur : 600 € TTC
- Caution conformité construction : 1 500 €
- Caution dégradation des équipements communs : 800 €
- PFAC : 3000 €
- Part départementale de la taxe d'aménagement : 2.5 %
- Part communale de la taxe d'aménagement : 5%
- Forfait impôt foncier : 100 €
- Constitution ASL : 150 €
- Redevance d'archéologie préventive : 0.40 %

Professionnels associés à l'opération

- Notaire : Maître Christophe ARNAL – 29 bis boulevard Jules Ferry 34 320 FONTES - Tél : 04 67 25 14 20
- Géomètre : Cabinet GEOMETRIS – ZA les Tanes Basses, 2 rue Syrah BP 80 34 800 CLERMONT L'HERAULT - Tél : 04 67 96 05 52
- Architecte coordinateur : MR Alexandre SENAC – 21 rue Marcel de Serres 34 000 MONTPELLIER – Courriel : alexandre.senac@free.fr

Remarques

- Hectare réalise :
 - les places de stationnements privées en béton balayé qui devront obligatoirement rester ouvertes sur la voie du lotissement.
 - les clôtures privées donnant sur la voirie des lots 1, 2, 3, 4, 5, 9, 10 et 11 et celles du bassin de rétention donnant sur la voirie en grillage souple galvanisé vert à mailles rectangulaires avec poteaux bois d'1,60 m de hauteur doublé d'une haie vive dans la bande d'espace public ou dans la bande de retrait privée.
- Les arbres existants dans les zones de constructibilité secondaire, comme indiqué au plan de composition PA4, devront être conservés : leur suppression devra être justifiée, nécessaire et sera en tous les cas soumise à autorisation de la Mairie.
- Chaque arbre supprimé devra obligatoirement être replanté.
- Une partie de terrain attenant en zone naturelle non constructible sera affectée au lots 6, 7, 8, 9 et 10.
- Les lots 8 à 11 sont grevés d'une servitude d'eaux pluviales sous forme de noue au profit des parcelles situées en amont du lotissement.



Plan non contractuel – Echelle: 1/500° - Les lots sont viabilisés en eau potable, eaux usées, électricité, téléphone.

CLERMONT L'HERAULT « Les Hauts du Mazet » 11 lots

LOCALISATION DU PROJET :
Avenue de Fontainebleau
34 800 CLERMONT L' HERAULT
GPS: 43.864275 / 3.896375

NOUVEAU

Les HAUTS du MAZET
Clermont-l'Hérault

Grille de prix valable jusqu'au 30/04/2024

Lots	Surface	SDP	Prix
5	744 m ²	180 m ²	174 900 €
6 (6a +6b)	1514 m ²	180 m ²	259 900 €
7 (7a+7b+7c)	1621 m ²	180 m ²	249 900€
8 (8a+8b)	1527 m ²	180 m ²	209 900 €

Non compris dans le prix

- Les frais de notaire
- Les frais de géomètre : 720 € TTC
- Les frais d'architecte coordinateur : 600 € TTC
- Caution conformité construction : 1 500 €
- Caution dégradation des équipements communs : 800 €
- PFAC : 3000 €
- Part départementale de la taxe d'aménagement : 2.5 %
- Part communale de la taxe d'aménagement : 5%
- Forfait impôt foncier : 100 €
- Constitution ASL : 150 €
- Redevance d'archéologie préventive : 0.40 %

Professionnels associés à l'opération

- Notaire : Maître Christophe ARNAL – 29 bis boulevard Jules Ferry 34 320 FONTES - Tél : 04 67 25 14 20
- Géomètre : Cabinet GEOMETRIS – ZA les Tanes Basses, 2 rue Syrah BP 80 34 800 CLERMONT L'HERAULT - Tél : 04 67 96 05 52
- Architecte coordinateur : MR Alexandre SENAC – 21 rue Marcel de Serres 34 000 MONTPELLIER – Courriel : alexandre,senac@free.fr

Remarques

- Hectare réalise :
 - les places de stationnements privées en béton balayé qui devront obligatoirement restées ouvertes sur la voie du lotissement.
 - les clôtures privées donnant sur la voirie des lots 1, 2, 3, 4, 5, 9, 10 et 11 et celles du bassin de rétention donnant sur la voirie en grillage souple galvanisé vert à mailles rectangulaires avec poteaux bois d'1,60 m de hauteur doublé d'une haie vive dans la bande d'espace public ou dans la bande de retrait privée.
- Les arbres existants dans les zones de constructibilité secondaire, comme indiqué au plan de composition PA4, devront être conservés : leur suppression devra être justifiée et nécessaire et sera en tous les cas soumise à autorisation de la Mairie.
- Chaque arbre supprimé devra obligatoirement être replanté.
- Une partie de terrain attenant en zone naturelle non constructible sera affectée au lots 6, 7, 8, 9 et 10.
- Les lots 8 à 11 sont grevés d'une servitude d'eaux pluviales sous forme de noue au profit des parcelles situées en amont du lotissement.
- La partie de terrain attenant au lot 8 en zone naturelle non constructible est grevé d'une servitude de passage au profit de la parcelle cadastrée section CL numéro 12.

Plan de masse d'ensemble sans échelle



- Zone constructible R+0
- Zone constructible secondaire sous certaines conditions (voir règlement)
- Zone constructible en R+0 et R+1
- Zone naturelle
- Parking privatif non clos
- Grillage souple galvanisé vert à mailles rectangulaires avec poteaux bois d'1m60 de hauteur + haie vive

- Lot disponible
- Lot réservé
- Lot vendu
- Lot non commercialisé

